



## Département Coupe

### Procès-verbal du 8 avril 2023

**Présents :** MM Salvatore FARAONE (président), Bernard SCHERPEREEL, Christian SERVAIS, Christophe NOTELAERS et Pascal HERQUIN (Secrétaire)

**Membres excusés :** Mme Nathalie ROISIN et M Alain GEURTEN

Le Président souhaite la bienvenue. La réunion de ce jour a pour but de décider s'il y a lieu ou pas d'apporter certaines modifications aux différents règlements pour la prochaine saison 2023 – 2024.

#### **1. Règlements Jeunes Garçons et Filles**

Après débat, le Département décide d'autoriser les Clubs d'aligner deux équipes pour toutes les catégories.

Si un Club inscrit deux équipes, ces joueurs devront impérativement se trouver ou être ajoutés sur la liste A ou B avant le premier match de la compétition. Un contrôle sera effectué après chaque match sur la base des listes fournies (équipes A et B) et les feuilles de matchs. En cas de non-respect de ces dispositions, l'équipe fautive fera l'objet d'un forfait avec amende.

Le règlement adapté fera l'objet d'un vote du Conseil d'Administration, sur base d'une consultation écrite.

En cas d'accord, les règlements pour la saison 2023-2024 paraîtront dans la newsletter du vendredi 14 avril 2023. Il sera possible de s'inscrire dès le samedi 15 avril 2023

#### **2. Règlements senior(e)s Dames et Hommes**

Les règlements restent inchangés.

**Le Secrétaire,  
Pascal HERQUIN**

**Le Président,  
Salvatore FARAONE**